

L'Adresse—M. Fleming

Je pense que nous en avons assez de preuves, monsieur l'Orateur; nous entendons réclamer plus de matériel roulant et plus de wagons couverts pour transporter les grains, mais nous constatons que des wagons sont inutilisés. Ainsi, sur les voies d'évitement de Perdue, environ 20 wagons couverts chargés de blé ont traîné depuis décembre; des wagons immobilisés à Provost n'ont pas bougé du tout pendant quatre semaines; 300 wagons-trémies ont été immobilisés à Vancouver en septembre et octobre et c'est seulement le 13 novembre que l'on a déchargé leur cargaison de granulés de luzerne. Vingt-cinq wagons-trémies du gouvernement ont attendu pendant sept jours des ordres d'affectation à Kindersley; 26 wagons-trémies ont été immobilisés à Glenavon, Candiack, Montmartre, Odessa et Vibank pendant plus de deux semaines, avant les vacances de Noël; sur les voies d'évitement de Claresholm, des wagons couverts sont restés immobilisés sur une distance de trois quarts de mille et une situation semblable s'est présentée à Cayley et Aldersyde; au nord-ouest de Cranbrook, 40 wagons sont restés immobilisés un mois. Pourquoi, monsieur l'Orateur?

Je ne suis pas tellement sûr qu'on résoudra le problème en ajoutant du matériel roulant. Les chemins de fer essaient volontairement de faire pression sur le gouvernement et sur les producteurs, qui doivent faire transporter les grains maintenant, pour qu'ils abandonnent les tarifs de transport de Nid-du-Corbeau, et ils convainquent quelques personnes. Je désire leur rappeler, ainsi qu'aux députés, que la suppression des tarifs de transport de Nid-du-Corbeau ne résoudra pas automatiquement le problème. Les expéditeurs d'autres marchandises comme les fruits, le bois de construction et même les fleurs se plaignent qu'ils ne peuvent pas faire transporter leurs marchandises alors que celles-ci ne tombent pas sous le coup des tarifs de Nid-du-Corbeau. Le gouvernement et les chemins de fer ont l'obligation de veiller à ce que les grains soient transportés. Je tiens à avertir le gouvernement et à répéter au ministre que si le gouvernement pense qu'il peut crever le nid de guêpes que représente la révision des tarifs de transport de Nid-du-Corbeau, le parti libéral de l'Ouest sombrera dans l'oubli.

Hier, nous attendions impatiemment la déclaration du ministre des Transports (M. Marchand). Le ministre avait dit, le matin même au très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker), qu'il ferait une déclaration importante sur la politique en matière de transport. Cette déclaration consistait dans le fait que le gouvernement n'a vraiment pas de politique de ce côté, qu'il n'en a pas eu depuis 1967 et s'il en a eu une, elle n'a pas été très bonne. Il a admis tout cela et dit que le gouvernement allait tâcher d'en mettre une nouvelle au point. Voilà l'importante déclaration que le ministre avait annoncée. Je tiens à répéter, monsieur l'Orateur, que les tarifs-marchandises du Pas du Nid-de-Corbeau sont une sorte de Grande Charte pour les agriculteurs de l'Ouest du pays. On ne doit pas y toucher et les membres de notre parti vont lutter pour cela jusqu'à la fin.

Je voudrais traiter brièvement de la grave situation de l'élevage des bestiaux. L'état actuel de l'industrie, notamment du côté de l'engraissement, est tout simplement alarmant. L'importation de bétail des États-Unis au Canada, suivi d'une baisse des prix, et le coût de plus en plus considérable des facteurs de production sont une menace pour cette grande industrie canadienne. C'est une industrie très importante car les produits et les effets secondaires de l'industrie de l'engraissement des bestiaux assurent le fonctionnement de plusieurs industries connexes dans

l'Ouest. Ainsi, l'an dernier, 128,000 bêtes ont été expédiées aux États-Unis pour fins d'engraissement; plus de 208,000 animaux de boucherie ont été expédiés en retour au Canada. Cela signifie, au fond, que l'industrie de l'élevage des bestiaux au Canada est entrée en concurrence avec celle des États-Unis. Les Canadiens comptent donc sur les parcs d'engraissement des États-Unis, qui produisent une bonne part du bœuf du Canada, ce qui donne lieu à une perte d'activité économique considérable chez nous. Cette année, c'est-à-dire à la fin de février, environ 25,000 animaux de boucherie ont été importés des États-Unis au Canada. L'an dernier, ce chiffre n'a été atteint qu'au bout de huit mois. Cela nous donne une idée de l'accroissement de l'importation de bestiaux par rapport à ce qui se passe normalement.

Quelles seront les répercussions d'une telle situation, monsieur l'Orateur? En vérité il y aura une pénurie de bœuf en fin de compte et une hausse considérable des prix. Voici ce que dit le numéro d'hiver 1974 de l'*Alberta Farm Economist*:

● (1550)

Au départ, les producteurs peuvent perdre de l'argent si la demande faiblit, mais le niveau de production se maintiendra et fluctuera très peu. A la longue, cependant, la loi de l'offre et de la demande fera automatiquement baisser l'approvisionnement si les frais de production des bestiaux, qui augmentent rapidement, ne sont pas couverts par les bénéfices réalisés sur le marché. On devrait permettre que le prix du bétail et de la viande augmente selon les conditions du marché afin de garantir une provision suffisante de viande à des prix raisonnables pour l'avenir. Si le prix du bétail et de la viande n'augmente pas et que les importantes mises de fonds nécessaires à l'élevage du bétail continuent à donner de bons bénéfices aux producteurs, les consommateurs devront faire face à une pénurie de viande et à des prix très élevés.

Ce paragraphe figure à la page 2 de la publication. Il décrit en quelques mots quelle sera la situation si nous ne réglons pas la crise. En août, quand le prix du bœuf a augmenté à une allure vertigineuse, le gouvernement s'est hâté de prendre des mesures. Je conseille fortement au gouvernement d'agir aussi rapidement maintenant afin de sauver cette importante industrie. Aujourd'hui, les nourrisseurs de bestiaux, les grands comme les petits, perdent entre \$100 et \$150 par tête. Ils ne peuvent survivre dans de pareilles conditions. Le gouvernement doit se hâter d'agir, tout comme il a agi l'année dernière pour protéger les consommateurs.

M. Jim Fleming (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, je tiens, tout d'abord, à offrir à Son Excellence le Gouverneur général et à M^{me} Léger mes meilleurs vœux dans leurs nouvelles fonctions. L'honneur d'être représenté par des hommes et des femmes d'une telle envergure rejaille sur tout le Canada. Réellement, ils sont un bel exemple de l'excellence à laquelle les Canadiens peuvent atteindre. Pouvoir dire qu'il y a des Canadiens de cette qualité, de cette envergure et de cette nature pour nous représenter fait grand honneur à notre pays. Je veux aussi exprimer mes meilleurs vœux à l'honorable Roland Michener et à M^{me} Michener. J'espère qu'ils trouveront le bonheur et qu'ils pourront se reposer un peu.

Pour suivre la tradition, je félicite les co-motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je le fais avec une fierté toute spéciale, car mon collègue de Toronto, le député de Spadina (M. Stollery) a adopté une approche rafraîchissante à l'honneur traditionnel qui lui a été décerné. Ses voyages lui ont fait acquérir une perspicacité exceptionnelle. Comme les connaissances qu'il a recueillies sur la pauvreté, la misère et les régimes politiques à l'étranger ont façonné sa façon de penser, il est